

## Public !

*Un blog pour faire dialoguer recherches et pratiques de l'action publique*

### GUIDE DE L'AUTEUR

#### A) Articles : informations générales

Public ! est un blog administré par le Bureau de la recherche de l'IGPDE. Il se distingue de la revue Action publique. Recherche et pratiques, également éditée par l'IGPDE. Le blog se donne en effet pour but de vulgariser des recherches déjà publiées ou en voie de publication en contribuant à la circulation internationale des connaissances en sciences administratives et sciences de gestion dans et hors du champ académique.

Il vise également à valoriser l'expertise des agents publics ou experts de l'action publique sur des sujets professionnels précis ou à travers des analyses ou des commentaires sur des évolutions stratégiques de l'administration publique.

**Le blog publie des articles courts (7000 à 10000 signes espaces comprises).**

Les chercheurs proposent des articles accessibles à un large public, qui rendent compte de travaux de recherche ayant déjà fait l'objet de publications académiques (ouvrages, articles, chapitres, etc.) ou en cours de publication. Les praticiens et experts de l'action publique proposent des articles accessibles à un large public et fournissent un éclairage sur l'actualité et les évolutions de la gestion publique.

**Les contributions peuvent aborder un large panel de thématiques :**

- **Budget et performance** : élaboration et exécution ; contrôle et audit des finances publiques ; mesure de l'efficacité et évaluation ; règles et traités internationaux ; innovations financières ; finances vertes.
- **Gouvernance et action publique** : réorganisations administratives et territoriales ; déploiement du service public ; concessions, délégations et partenariats : nationalisations et privatisations ; innovations organisationnelles, éco-gestes administratifs.
- **Relation à l'usager** : gouvernement ouvert et transparence ; démarches qualité ; participation des citoyens et coproduction ; innovation de service public ; responsabilité sociétale de l'action publique.
- **Emploi public** : statut, positions d'activité et rémunération ; recrutement et formation ; management et évaluation ; évolutions sociétales ; nouvelles organisations du travail ; innovations managériales.
- **Transformation numérique** : transformation numérique de l'État ; politiques des données ; innovations numériques ; impact environnemental du numérique.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Les articles sont mis en forme et illustrés par l'équipe de rédaction du blog.

La proposition d'article doit être envoyée au format Word à l'adresse suivante : [recherche.igpde@finances.gouv.fr](mailto:recherche.igpde@finances.gouv.fr) (copie à [delphine.mantienne@finances.gouv.fr](mailto:delphine.mantienne@finances.gouv.fr) et [edoardo.ferlazzo@finances.gouv.fr](mailto:edoardo.ferlazzo@finances.gouv.fr))

Elle peut être accompagnée d'illustrations libres de droit.

Avant de soumettre un article pour publication, les auteurs sont priés de prendre connaissance de la ligne éditoriale de la revue ou du blog le cas échéant.

## **B) Format et caractéristiques éditoriales du billet de blog**

### **Pour les chercheurs**

**Public ! sollicite la communauté des chercheurs pour couvrir une double actualité :** l'actualité de la recherche en sciences de gestion et en sciences administratives et l'actualité décryptée par la recherche en sciences de gestion et en sciences administratives.

Deux types d'articles sont ainsi sollicités pour les contributeurs issus du monde académique :

- **Des billets qui s'appuient sur des articles de recherche** et qui prennent la forme de versions plus courtes et vulgarisées sur notre site, avec mises en avant des conclusions.
- **Des textes qui décryptent des faits d'actualité à la lumière de recherches passées ou présentes.** Les articles ont notamment plus d'impact lorsqu'il s'agit de recherches menées par les auteurs eux-mêmes.

### **Pour les praticiens de l'action publique**

**Public ! sollicite la communauté des experts et praticiens de l'action publique pour apporter un éclairage sur l'actualité de la gestion publique** (voir thématiques en p.1) à travers leur expertise et leurs pratiques professionnelles et pour partager les compétences et les expériences.

Deux types d'articles sont ainsi sollicités pour les contributeurs issus de la communauté d'experts et de praticiens de l'action publique :

- **Des billets qui s'appuient sur une expertise-métier précise** pour permettre le partage de compétences et des expériences sur un sujet professionnel précis (sous la forme de récit, de témoignages, d'analyses, etc.)
- **Des billets qui s'appuient sur une expertise et une expérience de l'action publique** pour commenter et analyser des développements particuliers de l'actualité en matière de gestion publique.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### **Normes éditoriales des billets de blog**

- **L'article proposé est une production originale signée par son ou ses auteur(s). Sa longueur est approximativement de 1500 mots (7000 à 10000 signes espaces comprises).** Son titre est court et compréhensible par des lecteurs non-académiques. Il est structuré en paragraphes dont les titres sont brefs et « lisibles ».
- **L'article doit comporter un chapô présentant le sujet de l'article** (max. 500 caractères espaces comprises).
- **L'article ne doit pas comporter plus de deux niveaux de titres :**
  - Niveau de titre h1 : titre de l'article
  - Niveau de titre h2 : titre de partie
- **Les notes de fin doivent être limitées au strict minimum**
- **Une bibliographie indicative (mais succincte : 5 références maximum) peut être jointe en fin de billet.**
- L'article est livré au format Word, sans mise en forme mais avec des intertitres, sans tabulation, sans alinéa. Les citations sont placées entre « guillemets français ».
- **Des reformulations** peuvent être proposées aux auteurs par l'équipe de rédaction. Les auteurs sont libres de les accepter ou non.